

Comptables en management accrédités

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Améliorer la productivité du Canada, en renforçant en particulier notre capacité créative nationale – des mesures qui peuvent favoriser une reprise économique durable et la croissance économique au cours des années à venir. Comme l'Institut C.D. Howe l'a noté, la croissance de la productivité du travail est le déterminant le plus important du revenu national. Sur ce point, l'histoire du retard du Canada au chapitre de la productivité du Canada a été bien documentée depuis longtemps. Dans son ouvrage récent, *Confessions of a Serial Productivity Researcher*, Don Drummond, de l'Université Queen's, qualifie les résultats du Canada en matière de productivité de « terribles » et de « pathétiques ». CMA Canada croit qu'il faut accorder une attention spéciale à la créativité et à l'innovation en s'attaquant au problème de productivité du Canada parce que, comme un document récent du McKinsey Quarterly en a fait état, « ... ce sont les nouvelles avancées innovantes des sociétés qui vont vraiment changer les règles du jeu : l'histoire montre que la plus grande partie de la croissance de productivité – plus des deux tiers – vient de l'innovation des produits et des processus. » [traduction]. Nous croyons aussi que la communauté des affaires du Canada doit être la principale innovatrice, quoique les gouvernements peuvent jouer un rôle important de catalyseurs de l'innovation et de la créativité. Voici ce que nous recommandons à cette fin : a) Des initiatives visant à transformer la créativité des Canadiens en produits et en services destinés au marché mondial (c'est-à-dire de la commercialisation). Cela inclut des subventions à coûts partagés remboursables aux petites et moyennes entreprises (PME), comme en Australie; la création d'un programme d'incubateurs technologiques, comme en Israël; et l'introduction de ce que l'on appelle un régime incitatif relatif à la propriété intellectuelle (« patent box ») à l'intérieur du régime fiscal du Canada, comme celui que le Royaume-Uni est en train de mettre en œuvre. b) L'introduction d'un crédit d'impôt pour la formation destiné à améliorer l'accès à la technologie de l'information et des communications, et son utilisation. c) Rendre permanente la déduction pour amortissement accéléré aux investissements dans les machines et le matériel. d) Investir dans les programmes de littératie et de numératie de base. e) Améliorer le programme de crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE). Nos réponses aux autres questions contiennent d'autres détails concernant ces initiatives de politique proposées.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

L'investissement dans les technologies de l'information et des communications (TIC) est reconnu depuis longtemps comme un facteur contributif clé de l'amélioration de la productivité. Pour Don Drummond, le sous-investissement considérable du Canada dans les TIC par rapport à celui des États-Unis est un problème sérieux. C'est à la fois un enjeu de création d'emploi et un enjeu d'investissement. En ce qui a

trait aux emplois, il faudrait entreprendre immédiatement des mesures pour accroître l'offre de travailleurs qualifiés des TIC. Doter les travailleurs âgés d'outils des TIC améliorés pourrait atténuer les pénuries de main-d'œuvre qui s'annoncent, en rendant le travail moins exigeant physiquement ou en réduisant la nécessité de se déplacer pour travailler. Cela aiderait à compenser la productivité déclinante de nombreux travailleurs plus âgés et pourrait également amener certains travailleurs âgés à retarder leurs projets de retraite si la nature de leur travail a été modifiée pour mieux répondre à leurs besoins. Les exigences considérables de formation et de perfectionnement des compétences qui existent aux deux extrémités du spectre de la main-d'œuvre, celui des travailleurs plus jeunes qui intègrent la main-d'œuvre et celui des travailleurs plus âgés qui en sortent ou qui travaillent à temps partiel, vont imposer un lourd fardeau aux employeurs, particulièrement aux PME. Il faut des incitatifs fiscaux pour aider les employeurs à soutenir la formation nécessaire et à investir dans les TIC. Mettre plus de TIC à la disposition des employés plus qualifiés est une combinaison gagnante. CMA Canada recommande à cette fin l'introduction d'un crédit d'impôt sur la formation en TIC pour les PME, remboursable si l'entreprise n'a pas suffisamment de revenu imposable, à hauteur de 5 000 \$ par travailleur par année. En ce qui a trait aux investissements dans les TIC, le gouvernement a introduit la déduction pour amortissement accéléré aux investissements dans les machines et le matériel dans le budget 2007 à titre temporaire. Cet incitatif clé a été renouvelé depuis dans les budgets tous les deux ans, pour reconnaître l'effet positif de l'investissement commercial dans les actifs productifs. À la lumière de ce bilan, CMA Canada recommande d'instaurer en permanence l'amortissement accéléré aux investissements dans les machines et le matériel dans le régime fiscal du Canada.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Un grand nombre de travailleurs canadiens de tous les âges n'ont pas les compétences de littératie de base requises pour participer à l'économie du savoir du Canada. Nous pouvons améliorer notre productivité nationale en rapprochant le segment de plus faible productivité de notre main-d'œuvre de la médiane. En plus de la littératie, les compétences de numératie de base et intermédiaires sont essentielles pour élargir la capacité créatrice. Les faibles compétences de base entravent la croissance économique du pays. Le gouvernement du Canada a annoncé dans le budget 2011 l'investissement de 9 millions de dollars sur deux ans pour élargir les programmes d'éducation des adultes de base dans le nord du Canada. Puisque ce financement expire à la fin de l'année financière actuelle, CMA Canada recommande au gouvernement fédéral de le renouveler pour deux autres années dans le budget 2013. En plus de la concentration des efforts sur le nord, nous recommandons que le gouvernement du Canada continue d'investir, directement ou en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, et en collaboration avec les partenaires du secteur privé, dans les programmes de littératie et de numératie de l'ensemble du pays.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Un des aspects clés de l'amélioration des piètres résultats du Canada en matière de productivité est de capitaliser sur la créativité des Canadiens en transformant leur savoir en produits et en services pour le marché mondial. Nous devons mieux commercialiser ce que nous produisons. Nous pouvons apprendre des initiatives en cours dans les autres pays et nous devrions les imiter : a) le gouvernement de l'Australie a créé Commercialisation Australia, un programme d'aide selon le mérite qui comprend du

financement de démarrage, du mentorat et de l'appui par la validation des concepts pour les PME. Dans la conjoncture économique, un programme aussi robuste peut être difficile. Mais au moins un volet mérite d'être envisagé sérieusement. Nous recommandons de créer un programme de subventions remboursables pour aider les PME innovatrices à développer des produits, des procédés ou des services nouveaux destinés au marché. Les demandeurs d'une subvention remboursable aux premiers stades de la commercialisation devraient investir un montant égal à celui de la subvention. b) Israël a établi son programme d'incubateurs technologiques en 1991, dans le but de transformer les idées innovatrices en entreprises de démarrage capables, après une période d'incubation, de faire appel public à l'épargne et de réussir. De 1991 à 2009, plus de 1 200 compagnies ont profité du programme; chaque dollar investi par le gouvernement israélien a amené cinq à six dollars de plus du secteur privé. La période d'incubation est d'une durée de deux ans; le gouvernement fournit 85 % du financement de 600 000 \$, et l'autre 15 % est investi par l'incubateur, une entité privée à but lucratif. La subvention du gouvernement est remboursée par l'entremise de redevances. Nous recommandons au Comité d'envisager l'établissement d'un projet pilote au Canada sur la base du modèle d'incubateur qui a fait ses preuves depuis longtemps en Israël. c) Le gouvernement du Royaume-Uni est en train de mettre en œuvre un régime incitatif relatif à la propriété intellectuelle qui permettra aux sociétés d'appliquer un taux d'impôt sur les sociétés de 10 % au titre des profits attribués aux brevets. L'objectif est d'inciter les sociétés à conserver et à commercialiser les brevets existants et à créer de nouveaux produits brevetés. Et cela encourage les sociétés à repérer des emplois à valeur élevée associés au développement, à la fabrication et à l'exploitation des brevets. C'est également complémentaire aux programmes de recherche et de développement. Nous recommandons au Comité d'examiner le modèle de régime incitatif relatif à la propriété intellectuelle du Royaume-Uni et d'envisager sa mise en œuvre au Canada.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Le rendement économique du Canada continue d'être l'une des lueurs d'espoir d'une économie mondiale qui continue de s'avérer difficile pour beaucoup de pays, de collectivités, de particuliers et de sociétés. Cela dit, le Canada ne devrait pas se reposer sur ses lauriers, ni supposer que tous les secteurs de l'économie sont sur le point de connaître une croissance économique durable. Le secteur de la fabrication du Canada a été très durement touché par la tourmente économique mondiale qui a pris naissance en 2008 et a subi également les contrecoups de la vigueur relative du dollar canadien. Si notre secteur de la fabrication semble reprendre des forces depuis quelque temps, particulièrement dans la fabrication automobile, il est possible de faire mieux pour le soutenir. Le programme de crédit d'impôt pour la RS&DE est une initiative particulièrement importante. Selon la Coalition des manufacturiers du Canada, les fabricants du Canada réalisent presque 60 % de la recherche et du développement du secteur privé, tout en représentant moins de 14 % du produit intérieur brut (PIB) total. Bien qu'une certaine partie du rendement relativement médiocre du secteur des affaires du Canada en matière de recherche et de développement puisse être attribuée aux caractéristiques structurelles – soit la petitesse relative des entreprises canadiennes et l'importante propriété étrangère – la conception du programme de RS&DE contribue aussi à cet état de fait. Ce sont de grandes entreprises qui mènent la plus grande partie de la recherche et du développement au Canada. CMA Canada croit par conséquent que le programme serait amélioré en élargissant la disposition de remboursement du crédit d'impôt pour la RS&DE, dont les petites entreprises dont les seules à pouvoir se prévaloir actuellement, à tous les demandeurs sans considération de leur taille. Cela présenterait le double avantage d'encourager les petites entreprises à grandir et de reconnaître l'avantage en matière d'innovation des grandes

entreprises qui font de la recherche et du développement au Canada. Les demandeurs pourraient être autorisés à utiliser en premier leurs crédits d'impôt accumulés, mais inutilisés, pour compenser leurs impôts jusqu'à ce que tous ces crédits aient été épuisés. Les sociétés pourraient ainsi épuiser avec le temps leurs réserves existantes de crédits accumulés, mais non utilisés, en créant une incidence minimale sur le trésor du gouvernement fédéral. Une autre solution serait que le gouvernement permette aux demandeurs de plus grande taille d'appliquer le crédit d'impôt à d'autres prélèvements du gouvernement fédéral, comme les primes d'assurance-emploi. Cette initiative, en tandem avec nos propositions afin de promouvoir la commercialisation, vise à attirer plus de dépenses en immobilisations au Canada et à créer des emplois à valeur élevée pour les Canadiens. REMARQUE : CMA Canada souhaiterait comparaître devant le Comité et pourrait se rendre à Ottawa au moment qui conviendra au Comité.